Fédération Nationale des Salariés du Secteur des Activités Postales et de Télécommunications
SYNDICAT DES SERVICES POSTAUX DE PARIS - 67 rue de Turbigo - 75139 PARIS CEDEX 03
CCP PARIS 14 569-53 A - Téléphone : 01 48 87 68 15 - Télécopie : 01 42 74 66 27
Site - www.cgt-postaux.fr - E.mail : cgt.postaux@orange.fr

Paris, le 26 Février 2026

PLIS ÉLECTORAUX : TOUT TRAVAIL MÉRITE SALAIRE ET NON PAS LE MÉPRIS !

- ✓ 7,2 Millions de plis à distribuer pour le premier tour des élections municipales en une semaine en Ile-de-France
- ✓ 20 millions d'euros perçus par La Poste pour réaliser cette mission de service public
- ✓ 0 euros, 0 repos compensateurs pour les agents qui effectuent le travail

Après les propositions méprisantes de La Poste (0,7%) en termes d'augmentation de salaire d'ailleurs **rejetées par l'ensemble des organisations syndicales**, La Poste annonce pour la distribution des plis électoraux qu'elle :

- ➢ **N'accordera pas de majoration pour les heures supplémentaires**
- ➢ **Qu'elle se réserve le droit de faire revenir les agents sur leurs repos**
- ➢ **Qu'elle imposera les heures supplémentaires si nécessaire**
- ➢ **Qu'il n'y aura aucune prime et aucun repos compensateur accordé**

À chaque élection, c'est la même surcharge de travail pour les agents, sans compter les flux à traiter les semaines suivantes car retenus en PIC. Autrefois, l'engagement des agents courrier était systématiquement reconnu par l'employeur pour le bon déroulement de cette mission de service public avec à la clé 1h00 de RC payés ou à récupérer pour 30 plis distribués. Aujourd'hui, c'est tais-toi et bosse. Oui quand La Poste était une entreprise publique et que les agents étaient sous statut, on reconnaissait le travail et l'engagement des personnels. Aujourd'hui, elle ne pense qu'à ses profits au mépris de son personnel.

Or, le sérieux, la qualité et la rapidité du service rendu par les postiers sont unanimement reconnus. Cela a un prix, ce travail et ces qualifications doivent être payés.

C'est pourquoi, la CGT exige que soit rémunérée la distribution des plis électoraux afin de compenser la surcharge de travail, elle exige également que toute la transparence soit faite sur l'utilisation par La Poste de l'argent alloué par le Ministère de l'Intérieur.

NOUS APPELONS LES PERSONNELS A SE MOBILISER POUR :

- ➲ **Le versement d'une prime de 250 euros**
- ➲ **1 RC par tour d'élection**
- ➲ **Aucune sécabilité**

En cas de réponse négative aux légitimes revendications du personnel, la CGT appellera les personnels à débrayer, à faire grève et à prendre toutes les initiatives collectives pour obtenir satisfaction durant la semaine du 9 au 14 mars.
Nous vous invitons également à signer massivement la pétition que remettra la CGT en fin de semaine.

DES MISSIONS = UN STATUT=UN SERVICE PUBLIC DE QUALITÉ=DES DROITS ET UN SALAIRE DE HAUT NIVEAU